

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf bond

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300080

Page 1 de 4

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

cmf bond

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Saremco Dental AG	
Rue:	Gewerbestrasse 4	
Lieu:	CH-9445 Rebstein	
Téléphone:	+41 71 775 80 90	Téléfax: +41 71 775 80 99
e-mail:	info@saremco.ch	
Interlocuteur:	Dr. Christoph Evers	Téléphone: +41 71 775 80 60
e-mail:	Christoph.evers@saremco.ch	
Internet:	www.saremco.ch	
Service responsable:	Vigilance	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: CH: 145
 Ausland: +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: Xi - Irritant
 Phrases R:
 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Classification SGH

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
	ethox. BisGMA	
41637-38-1	Xi - Irritant R36/37/38-43	85 - < 90 %
278-355-8	Trimethylbenzoyldiphenylphosphine oxide	< 1 %
75980-60-8	Repr. Cat. 3 R62-52-53	
	Repr. 2, Aquatic Chronic 3; H361 H412	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf bond

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300080

Page 2 de 4

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf bond

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300080

Page 3 de 4

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: jaune
Odeur: inodore

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'éclair: >150 °C
Densité (à 20 °C): 1.3 g/cm³
Teneur en solvant: 0.00 %, Water: 0.03 %

9.2. Autres informations

Teneur en solide: 8.97 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
75980-60-8	Trimethylbenzoyldiphenylphosphine oxide				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux. En cas d'inhalation: Irritation des poumons. Toux, dyspnée. Contact avec la peau: Irritant.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf bond

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300080

Page 4 de 4

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 0.001 %

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

- | | |
|----------|---|
| 36/37/38 | Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. |
| 43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| 52 | Nocif pour les organismes aquatiques. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 62 | Risque possible d'altération de la fertilité. |

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- | | |
|------|--|
| H361 | Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)